

Partenariat entre Bordeaux Métropole et la CCIBG 2026

Programme d'actions

Le programme d'actions partenarial 2026 de la CCIBG et Bordeaux Métropole pour l'observation, le développement et l'animation du tissu commercial métropolitain est structuré autour de six grands axes.

AXE 1. Actualiser et approfondir les données de l'Observatoire du commerce de Bordeaux Métropole

L'Observatoire du commerce demeure un outil stratégique pour comprendre l'évolution de l'activité commerciale métropolitaine et la structuration du tissu économique local. En 2026, la CCIBG poursuivra la mise à jour des données et l'enrichissement de l'outil d'analyse, afin de renforcer la précision et la lisibilité des informations disponibles. Les nouvelles fonctionnalités de la plateforme permettront d'affiner les cartographies interactives de l'offre commerciale et de produire des analyses comparatives à différentes échelles (quartiers, polarités, communes), facilitant ainsi l'aide à la décision pour les acteurs publics et privés.

AXE 2 – Poursuivre l'analyse des flux piétons dans le centre-ville et de trois zones commerciales de Bordeaux Métropole

L'observation régulière de la fréquentation piétonne constitue un indicateur essentiel pour évaluer la vitalité des espaces commerciaux. En 2026, la CCIBG continuera le suivi des flux piétons dans le centre-ville de Bordeaux, tout en consolidant la mesure sur plusieurs polarités commerciales représentatives du territoire métropolitain. Un appel à candidature sera lancé auprès des communes membres de Bordeaux Métropole en mars 2026.

AXE 3 – Poursuivre les actions de marketing territorial en faveur des commerçants

Le marketing territorial demeure un levier essentiel pour valoriser l'attractivité commerciale et économique de Bordeaux Métropole. En 2026, la collectivité poursuivra son partenariat avec la CCIBG pour promouvoir l'offre métropolitaine lors d'événements professionnels de référence, tels que le Salon International de l'Immobilier Commercial (SIEC) à Paris qui aura lieu le 10 et 11 juin 2026, et la journée Visiocommerce organisée à Bordeaux. Ces rendez-vous constitueront des vitrines privilégiées pour mettre en avant les opportunités d'implantation, soutenir le développement de nouvelles enseignes et renforcer le rayonnement du territoire auprès des acteurs du commerce et de l'immobilier commercial.

- **Le Salon de l'immobilier et des équipements commerciaux (SIEC)**

Organisé sous l'égide du Centre national des centres commerciaux (CNCC), le SIEC présente l'actualité et les projets des grands opérateurs commerciaux et des concepts innovants. Sont également présentées les nouvelles tendances commerciales ainsi que les dernières évolutions réglementaires.

L'édition 2026 aura lieu les 10 et 11 juin. Un stand sera cette année encore organisé par la CCIBG en partenariat avec Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux, l'EPA Bordeaux Euratlantique, et plusieurs opérateurs immobiliers locaux.

- **La Journée Bordeaux VisioCommerce (1 octobre 2026)**

Cette manifestation est organisée depuis 10 ans. Elle consiste à accueillir à Bordeaux les enseignes nationales et internationales, les investisseurs et des porteurs de projets indépendants pour leur faire découvrir la métropole et ses potentialités d'implantation.

AXE 4 – Consolider et dynamiser l'animation du réseau MANACOM

Le réseau Manacom de Nouvelle Aquitaine, créé en 2012 et animé par la CCIBG, demeure un acteur clé dans l'accompagnement des managers de commerce et la diffusion des bonnes pratiques au sein du territoire métropolitain. En 2026, ses actions seront poursuivies afin de favoriser le partage d'expériences entre élus, techniciens et professionnels du commerce. À travers des rencontres thématiques, visites de terrain et sessions de formation, le réseau continuera à stimuler la coopération entre acteurs et à encourager l'émergence de stratégies locales adaptées aux mutations du commerce de proximité.

Ce réseau a pour ambition d'aider les « managers de commerce » dans la pratique de leur métier, grâce à un programme d'actions et de formation : veille réglementaire, visites de territoires, retours d'expériences, conférences...

Au vu de l'intérêt suscité par ces actions auprès des managers de commerces participants, cette dynamique sera poursuivie en 2026 sur la base du programme suivant :

- 3 séminaires d'expertise sur :
- 5 « cafés Manacom »
- 2 visites de terrain.
- Participation à des événements professionnels (Franchise Expo, Assises nationales du centre-ville, SIEC, Bordeaux Visio Commerce, salon Commerce Innov)
- Diffusion de 3 newsletters
- Production d'un « Cahier Manacom ».

AXE 5 – Encourager l'innovation et accompagner les commerçants dans leurs transitions

La modernisation et la transition du commerce de proximité constituent des enjeux majeurs pour la vitalité économique du territoire métropolitain. En 2026, la Chambre organisera à nouveau deux rendez-vous majeurs destinés à stimuler l'innovation, valoriser les initiatives locales et favoriser la montée en compétences des acteurs économiques.

Le premier temps fort, le salon « Commerce In'nov », s'affirmara comme un salon régional de référence dédié à l'innovation dans le commerce, la franchise et l'économie de proximité. L'événement offrira aux commerçants, entrepreneurs, collectivités et partenaires institutionnels un espace de rencontres, de démonstrations et d'échanges autour des solutions technologiques et des pratiques émergentes : digitalisation, logistique urbaine durable, intelligence artificielle, nouveaux modes de consommation ou encore expérience client. Cette

manifestation vise à sensibiliser et à inspirer les acteurs du commerce métropolitain, tout en favorisant l'émergence de projets concrets au service de leur transformation.

Le second temps fort, « Talents des Territoires », prendra la forme d'un appel à projets visant à distinguer les associations de commerçants, clubs d'entreprises et collectifs les plus engagés dans des démarches innovantes et structurantes. Cette initiative a pour ambition d'encourager les actions collectives contribuant à la dynamisation des centralités commerciales, à la transition écologique, à l'attractivité des centres-villes et à la création de synergies locales. L'édition 2026 permettra d'élargir le dispositif à de nouvelles thématiques, notamment autour du numérique et de la coopération intercommunale, afin d'accompagner une diversité d'initiatives représentatives du territoire métropolitain.

AXE 6 – Accompagner la transmission d'entreprise pour préserver le commerce de proximité en centre-ville

La transmission d'entreprise demeure un enjeu déterminant pour la vitalité commerciale des centres-villes et la pérennité du tissu économique local. En 2025, la première phase de l'action menée par la CCIBG a permis d'identifier les commerces susceptibles d'être transmis, grâce à une étude approfondie et à une enquête téléphonique réalisée auprès d'un panel d'entreprises.

En 2026, cette démarche entrera dans une phase pleinement opérationnelle, avec la mise en œuvre de 10 accompagnements individuels à la transmission/reprise. Chaque accompagnement comprendra un entretien personnalisé avec le dirigeant, la réalisation d'un bilan synthétique, un rapport d'évaluation, ainsi qu'une explication détaillée des conclusions au commerçant concerné.

Ces accompagnements incluront également une mise en relation entre cédants et repreneurs potentiels, ainsi qu'un suivi post-accompagnement à 6 mois et à 1 an, afin d'assurer la continuité du processus et de maximiser les chances de reprise effective.

Les entreprises bénéficiaires seront sélectionnées parmi celles identifiées lors de la phase d'étude de 2025.

Enfin, la CCIBG organisera en septembre 2026, dans le cadre du Salon des Entrepreneurs, un événement de mise en relation entre cédants et repreneurs, destiné à favoriser les échanges directs, susciter des opportunités concrètes de reprise et sensibiliser l'écosystème économique à l'importance de la transmission.

AXE 7 – Poursuivre la valorisation du commerce indépendant sur les supports numériques

La visibilité numérique constitue désormais un levier incontournable pour la compétitivité et la notoriété des commerces de proximité. En 2025, la CCIBG a lancé, avec le soutien de Bordeaux Métropole, la création d'un compte social média baptisé « Cœur d'Échoppes », présent sur Instagram, afin de promouvoir l'offre commerciale indépendante du territoire métropolitain.

En 2026, l'enjeu sera de pérenniser et d'amplifier cette dynamique, en consolidant la présence du compte et en incitant les communes, les associations et les commerçants à s'approprier cet outil collectif de valorisation.

Cette seconde année d'animation visera à renforcer la fréquence et la diversité des contenus publiés — portraits de commerçants, reportages vidéo, focus sur les événements locaux, campagnes thématiques — pour créer un véritable média fédérateur autour du commerce de proximité. L'objectif est de faire de « Cœur d'Échoppes » une vitrine durable du dynamisme métropolitain, contribuant à renforcer l'image, la notoriété et la cohésion du commerce local.

Afin de maximiser les chances de réussite de la création de ce « compte social média », il est prévu, comme en 2025, de réaliser une campagne de communication permettant d'accroître la visibilité des publications auprès d'une cible métropolitaine et girondine.

Axe 8 : Réaliser une étude flash à la demande d'une commune pour accompagner un projet de redynamisation commerciale

En 2026, la CCIBG pourra réaliser une « étude flash » à la demande d'une commune de la Métropole, afin de l'accompagner dans sa réflexion ou dans la prise de décision liée à un projet de redynamisation ou de restructuration commerciale.

Cette étude aura pour objectif d'apporter un diagnostic rapide et des éléments d'aide à la décision sur un secteur donné : évaluation de l'équilibre commercial existant, analyse des effets potentiels d'une implantation commerciale, ou identification des leviers de dynamisation d'une polarité.

La Ville de Cenon a bénéficié en 2025 d'une première étude de ce type, centrée sur un projet d'implantation commerciale, qui a démontré la pertinence de ce format d'analyse ciblée.

Compte tenu de l'enveloppe budgétaire disponible, une seule étude flash pourra être conduite en 2026, sur sollicitation d'une commune et après validation conjointe de Bordeaux Métropole et de la CCIBG.

Cette démarche vise à fournir aux communes des données objectives et opérationnelles pour appuyer leurs choix d'aménagement et leurs stratégies de développement commercial.